

Geneviève **RIGAULT**

Fille de Jean et Anne Caron

Métier du père : tailleur de pierres

Acte :

ET XVII 280 Le 17.06.1650 Décharge devant Jacques Nourry et Baltazard Dorléans

Anne Caron veuve de Jean Rigault, tailleur de pierres, demeurant à St Marcel en la grande rue, paroisse Saint Médard, stipulant pour Paul Rigault fils dudit défunt et d'elle, âgé de 5 ans, reçoit de Marie Collard veuve de François Dupré ouvrier en soie, la somme de 10 livres.

Le jeune Jacques Dupré 5 ans et demi a brisé par mégarde la jambe de Paul Rigault.

Somme versée pour que ladite Caron puisse demander aucune chose à ladite Collard pour raison de l'accident. Anne Caron ne sait pas signer. Marie Collard signe.